

A l'Assemblée des délégués de

**REDOG Société suisse pour chiens de recherche et de sauvetage, Berne**

Berne, le 8 mars 2024

## **Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint**

En notre qualité d'organe de révision statutaire selon Art. 48 aux statuts, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe) de REDOG Société suisse pour chiens de recherche et de sauvetage pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023. Conformément aux RPC fondamentales, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux RPC fondamentales, aux dispositions légales et aux statuts, incombe à la direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les RPC fondamentales et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Ernst & Young SA

Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)

### **Annexes**

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe)